



L'ECHO DES CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site des Calanques

Avril 2002

N° 18

Sommaire :

Editorial	1	Notre site Internet	3
Les Parcs Nationaux en France	1	Les conférences d'U.C.L.	3
La représentativité des collectivités locales dans les Parcs Nationaux (étude)	2	Bilan opération Calanques Propres	3
Les 10 ans d'U.C.L.	2	Objet trouvé	4
Jacques MAYOL	3	La composition du bureau d'U.C.L.	4
		Le courrier des adhérents	4

Editorial

Un Ministre dans les Calanques, pour les Calanques !

Malgré les déclarations péremptoires, les affirmations sans fondement, sans être « invité » par quiconque (!), le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE), Yves COCHET avait décidé de venir à Marseille, dans le cadre de plusieurs déplacements sur le thème « nature-protection ». Il voulait aussi rencontrer les acteurs du GIP des Calanques. C'est ce qu'il a fait, le 8 mars 2002. Il a officiellement lancé la réflexion sur les « Parcs Nationaux de deuxième génération », les Calanques devenant le premier parc de ce genre car péri-urbain et servant de pilote pour l'élaboration des adaptations réglementaires nécessaires. Il a souhaité que dans 5 ans, lors de l'échéance du GIP, le Parc National prenne la relève.

La position du ministère a ainsi l'avantage d'avoir été clairement exprimée par le ministre lui-même en public.

Oui à un parc national dont les financements (dans le droit fil de la loi sur la décentralisation) viendront de l'Etat ET des collectivités territoriales.

Oui à la lettre de mission que nous attendons tous depuis presque deux ans et qui répond au contenu de l'article 2 de la convention constitutive du GIP des

Calanques, les services du ministère ayant indiqué qu'elle va bientôt être prochainement préparée et son contenu dépendra de la réponse à deux questions fondamentales : qui sera chargé de cette mission et pour combien de temps ?

Claude Fulconis
Président d'U.C.L.

Présentation des Parcs Nationaux en France

(suite de l'Echo des Calanques n°16)
Extrait de la brochure du MATE « Les Parcs nationaux en France ».

Une mémoire pour le futur

Un parc national, c'est :

- *Un territoire exceptionnel : un patrimoine paysager, écologique et culturel.*
- *Un espace juridique et social scindé en 2 zones à attributions spécifiques : centrale et périphérique.*
- *Des professionnels de la nature qui exercent un travail d'équipe dans le cadre d'une complémentarité : des gardes-moniteurs, des scientifiques, des communicateurs, des gestionnaires.*
- *Des finalités : protéger la nature, les paysages, les sites et la diversité biologique dans les espaces gérés par le parc ; mettre le « patrimoine parc » à la disposition du public d'aujourd'hui*

et le transmettre aux générations futures ; participer au développement de comportements respectueux de la nature et de ses équilibres.

Parcs Nationaux : le représentativité des collectivités locales :

Souvent, trop souvent, les élus des collectivités locales (c'est-à-dire les municipalités, les conseils généraux, les conseils régionaux) ont l'impression que la mise en place d'un Parc National sur « leur » territoire équivaut à aliéner une partie de leur « pouvoir » !

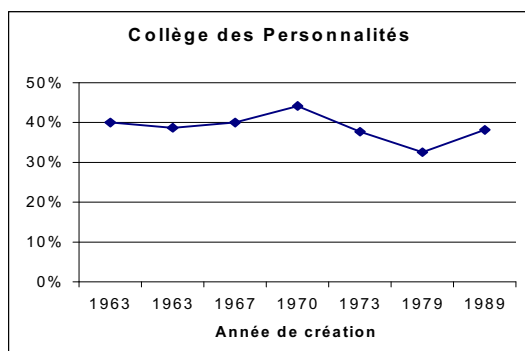
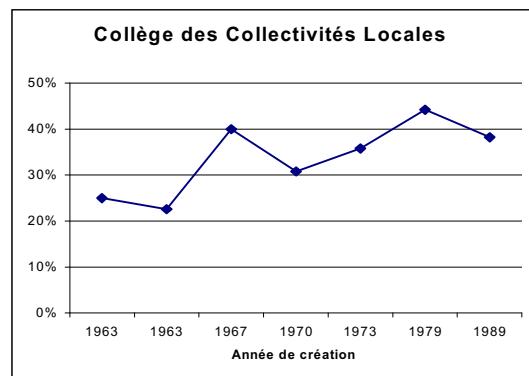
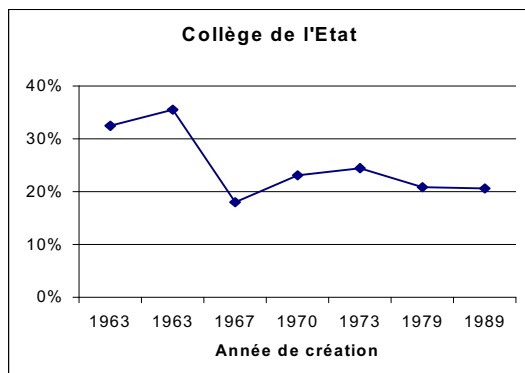
D'après un extrait du document « Décrets de création et réglementation des Parcs Nationaux - mai 1995 », l'analyse de la composition des 7 parcs nationaux fait apparaître que la composition du collège de l'Etat et celui des Collectivités locales a quasiment évolué en sens inverse depuis la création du Parc de la Vanoise en 1963 jusqu'à

celui de la Guadeloupe en 1989. Le collège des Personnalités a, quant à lui, conservé une relative stabilité (de 40 % à 38,2 %). Les différents graphes ci-dessous montrent, mieux qu'un long discours que l'Etat a diminué sa présence en passant de 35,5 % à 20,6 %, tandis que les collectivités locales : Conseils Régionaux, Conseils Généraux, Municipalités ont augmenté leur présence en passant de 22,6 % à plus de 38 %.

Cela montre une meilleure implication des décideurs locaux qui ne perdent absolument pas un pouvoir de décision dans la structure de gestion des Parcs Nationaux. La réaction de certains élus au sujet du manque de représentativité des collectivités locales est donc infondée.

Vanoise (1963), Port-Cros(1963),Pyrénées(1967), Cévennes(1970), Ecrins(1973), Mercantour (1979), Guadeloupe(1989).

(les chiffres sont donnés en pourcentage sur le nombre total de membres du C.A.)



N'hésitez pas à nous communiquer toutes les anomalies ou débordements (des aménagements, de petites constructions plus ou moins discrètes) que vous constateriez dans ou aux abords du site classé. Si possible prenez immédiatement des photos et alertez-nous. Nous transmettrons immédiatement le dossier au GIP et aux autorités concernées. Nos calanques ont besoin de la vigilance de tous.

Les 10 ans d'U.C.L.

Depuis maintenant 10 ans, votre regroupement autour d'U.C.L. a réussi à protéger efficacement le Site Classé. Retrouvons-nous pour un pique-nique le 12 mai 2002 vers 12 h, au Col des Baumettes pour fêter cet anniversaire et affirmer notre volonté toujours aussi forte de créer le Parc National des Calanques.

Amenez vos amis

Jacques MAYOL



Jacques MAYOL nous a quittés alors que le dernier bulletin était déjà imprimé, et malgré notre grande consternation nous n'avons pu rendre hommage à l'un des premiers amis, qui avec Albert FALCO s'est engagé vigoureusement pour que nos Calanques soient définitivement protégées.

Jacques MAYOL était avec nous en 1991 lors de la réunion à Luminy réunissant plus d'un millier de participants, des chasseurs aux plongeurs, des randonneurs aux cabanoniers ...

Né à Shanghai en 1927, Jacques MAYOL avait découvert les paysages sous-marins en passant ses vacances sur les côtes japonaises. Cette passion pour ces régions ne l'avait jamais quittée puisqu'il y avait effectué un dernier séjour en septembre 2001.

La rencontre de sa vie, Jacques Mayol l'avait faite au Seaquarium de Miami en 1955 en se liant de tendresse avec Clown, la mère de Flipper le Dauphin : « J'ai tout appris de Clown, à retenir mon souffle de plus en plus longtemps sans hyperventilation préventive, à me faire bercer par le mouvement de l'eau, à m'y intégrer totalement ». Né pour plonger, le rythme cardiaque de Jacques MAYOL surprenait les scientifiques en passant de 70 à 20 pulsations minutes, phénomène qui aurait dû provoquer une syncope.

Jacques MAYOL a ouvert la voie aux plongées libres : il est descendu à 60 mètres en 1966, à 100 mètres en 1976, et à 105 mètres. Notre ami Thé MAVROTOMS, lui aussi marseillais, descendu à 701 mètres pour la COMEX, reconnaît que Jacques

MAYOL a été son idole et qu'il lui doit les rêves de sa vie.

Le film culte de Luc BESSON *Le Grand Bleu* a fait rêver le monde, et peuplé la terre de plusieurs milliers de petits ENZO qui perpétuent l'image de Jacques MAYOL.

Merci Jacques de nous avoir permis de rêver et de voir la VIE EN BLEU.

Denyse Ricard

Notre site Internet

Désormais vous pouvez le retrouver sous le nom : www.echodescalanques.com.

Il est opérationnel, il a subi un lifting pour le rendre plus attrayant. N'hésitez pas à nous communiquer vos réflexions et vos propositions. Par avance, nous vous en remercions.

Les Conférences d'U.C.L.

Le 22 mai 2002, à 18h30, au Club Alpin Français, rue Fort Notre Dame 13007 Marseille, Michel VILLENEUVE, Directeur de recherche au C.N.R.S. (laboratoire de Stratigraphie et Paléontologie) nous entretiendra sur le thème « Les changements climatiques et les crises biologiques dans l'Histoire de la Terre ».

Bilan de l'opération Calanques Propres du 24 mars 2002

UCL organisait le dimanche 24 mars 2002 une opération de nettoyage de printemps des Calanques. Renouvelée chaque année depuis 10 ans, elle n'est pas pour se substituer aux organismes gestionnaires, mais pour sensibiliser le public aux gestes de rapporter ses détritiques, en proposant à chaque promeneur de devenir acteur de nettoyage. Le point d'accueil était installé à la barrière de la route du feu de Morgiou.

Avant même l'installation de notre "accueil", des bénévoles individuels étaient déjà là, sac au dos, prêts à partir sur les sentiers pour la promenade nettoyage.

Dès 9h, les groupes arrivaient : les membres d'U.C.L., les Excursionnistes marseillais, le Club Alpin Français, la FFME, munis de sacs en plastique et de gants, et partaient à leur tour vers les cols de Sormiou et Morgiou et dans les vallons pour ramasser les "oubliés". On notait la présence du président et du vice-président des EXCURS, Serge Esmieu et Michel Bidon. Peu de temps après, d'autres groupes s'impliquaient avec la même ardeur : le Club Aérospatiale de Marignane venu en car spécial, le Club Nature et Provence

des Pennes Mirabeau, le Club de randonnée C.J.L. St-Chamas, les Randonneurs de l'Age d'Or de St Pierre. Comme chaque année, depuis 8 ans, le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille apportait son concours toujours aussi efficace. Des moyens importants ont été mis en oeuvre afin d'enlever dans le vallon de Morgiou des moteurs, des portières de voiture, des pneus, des ferrailles, .. Sept hommes disposant de 3 engins d'intervention, munis de treuils, ont travaillé plusieurs heures pour évacuer un gros camion de déchets métalliques.

L'opération de sensibilisation a remporté un vif succès aussi auprès des familles marseillaises, et c'est dans une ambiance sympathique que les enfants de l'école Maternelle St Vincent de Paul et leurs parents découvraient cette manifestation. Les grands de l'école primaire Franklin Roosevelt étaient heureux de revenir nettoyer en groupe le vallon et le col des Escampons. C'était à celui qui ramassait le plus de détrit. Quant aux fidèles élèves du collège Chappe, ils apportent chaque année depuis 10 ans leur aide efficace pour sauvegarder nos Calanques. Un remerciement particulier à Alice, Rémi, Roland, Sylvain!!

Pendant ce temps à l'accueil, on recevait des sacs pleins de détrit, l'équivalent d'une grosse benne : encore des pneus, cadres de mobylette, évier, lavabo, posés à terre, car cette année, la benne faisait défaut. Tout au long de la route du feu, les bénévoles ont déposé les sacs d'ordures destinés à être ramassés le lendemain par la Ville de Marseille. Nombreux sont ceux qui ont exprimé leur satisfaction et souhaitent que cette opération se renouvelle plus souvent. Le bilan est très positif pour cette partie du massif.



Cette année, pour la première fois, la coordination sur l'ensemble du massif n'a pas été assurée par U.C.L., mais par le G.I.P. Les autres points de nettoyage étaient à Vaufrèges, au boulevard de la Grotte Roland, à la Gineste et à la Gardiole et les

médias ont couvert plus particulièrement l'événement sur ce dernier site.

Objet trouvé :

Lors du nettoyage du 24 mars, une paire de lunette de vue a été trouvée dans la colline.

Le bureau d'U.C.L.

Suite à l'Assemblée Générale de U.C.L. qui s'est déroulée le 18 février 2002, lors de la réunion du Conseil d'Administration du 6 mars, il a été procédé, à la demande du Président, à l'élection du bureau.

Président : C. Fulconis

Secrétaire général : M. Barbier

Trésorier : D. Ricard

Trésorier adjoint : C. Thomas

Courrier des adhérents

Suite à votre journal de janvier 2002 et de sa rubrique courrier, je suis indigné que vous traitiez les VTTistes de la sorte.

En effet, pratiquant moi-même le vélo dans un club (ACME) je trouve que le témoignage de cette personne est inadmissible. Le VTT ne nuit nullement à la végétation et à la nature tant qu'il ne se pratique pas hors des sentiers. Si certains indisciplinés ont dégradé des balisages, ce n'est pas bien, mais la grande majorité des pratiquants est respectueuse de la nature et contribue même à sa sauvegarde (comme à Cassis avant l'épreuve Raid SFR VTT, organisée par mon club, où avant celle-ci, les sentiers sont nettoyés, entretenus et rendus plus propres après son passage). Alors j'appelle les marcheurs, les amis de la nature et vous à faire respecter aussi les VTTistes, et à les considérer comme des usagers de la nature au même titre que vous.

Un ANCIEN adhérent !!!

L'Echo des Calanques est édité par l'Association Union Calanques Littoral
46 rue Bravet 13005 Marseille
Tél.: 04.91.48.41.31
N° ISSN : 1251-3741
Directeur de la publication : Claude FULCONIS
Imprimé par nos soins
Dépôt légal : Avril 2002